

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2024**

N°2024-07-01

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19

Présents : 18

Conseillers en exercice : 19

Votants : 18

Absent excusé : M. CHAVET Clément

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

M. RUEZ Quentin

Mme DESBOS Blandine

M. POTIN Fabien

Mme DUPAYRAT Sophie

Mme CALLY Audrey

Mme JACQUET Aurélie

Mme ANTON Dorothee

M. PISTRE Thierry

M. VAN DORT Didier

M. GOURMAND Johann

M. CHAUDET Pierre

Mme ROSERAT Charlene

M. GILLET Bernard

M. FROGET Bruno

M. CHAVET Clément

M. FLUTET Catherine

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : Modification du tableau des emplois de la commune

Monsieur le maire explique qu'en raison de la période estivale et des congés des agents communaux, il convient d'ouvrir un poste saisonnier pour 20h par semaine, à partir du 8 juillet 2024.

- Ouverture d'un poste permanent, sur un emploi saisonnier à raison de 20h par semaine, à partir du 1^{er} juillet 2024

Après avoir entendu l'exposé du Maire, **le conseil municipal approuve à l'unanimité** le nouveau tableau des emplois de la commune comme suit :

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 001-210103834-20240708-20240701-DE

SLOW

EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES						DATES
ADMINISTRATIFS	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	CREATION POSTES
grade : administratif						
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1			30H	08/11/2021
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ere classe	C	1	1		30H	20/04/2021
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C	1	1		30H	11/07/2022
SOCIAL	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	
grade : ATSEM						
ASTEM Principal 1ère classe 39h annualisé 35h	C	1	1	35H		05/10/2001
ASTEM Principal 1ère classe 39h annualisé 35h	C	1	1	35H		05/10/2001
TECHNIQUE	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	
grade : adjoint technique principal						
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère classe	C	1	1	35H		29/09/1992
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère Classe	C	1	1	35H		01/09/2006
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1	35H		01/04/2023
grade : adjoint technique	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	
ADJOINT TECHNIQUE 2ème Classe	C	1	1		23H	08/07/2005
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe 19h annualisé 14h57	C	1	1		14H57	28/08/2018
ADJOINT TECHNIQUE 25H annualisé 19h41 mise à disposition du centre de loisirs pour 15h45	C	1	1		19H41	07/07/2021

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 001-210103834-20240708-20240701-DE

SLOW

EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS						DATE DE CREATION
ADMINISTRATIF	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	POSTES
grade : administratif						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1		25H30	24/04/2023
ANIMATION	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	
grade : Animateur						
ANIMATEUR	B					01/01/2023
ANIMATEUR 4h annualisé	C	1	1		3H09	01/09/2022
ANIMATEUR 32H annualisé	C	1	1		25H12	01/09/2022
ANIMATEUR	C	1	1		15H40	26/08/2024
EMPLOIS PERMANENTS SAISONNIER						
TECHNIQUE						
Grade : technique						
adjoint technique	C	1			1	08/07/2024
EMPLOIS NON PERMANENTS SAISONNIER						
TECHNIQUE	catégorie	emplois budgétaires	emplois pourvus	TC	TNC	
grade : technique						
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1		20H	01/07/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI



Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

Signé par : Cédric MANCINI
Date : 15/07/2024
Qualité : Maire

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2024**

N°2024-07-3

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19 Présents : 18 Conseillers en exercice : 19 Votants : 18
Absent excusé : M. CHAVET Clément

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy

M. RUEZ Quentin

M. POTIN Fabien

Mme CALLY Audrey

Mme ANTON Dorothee

M. VAN DORT Didier

M. CHAUDET Pierre

M. GILLET Bernard

M. CHAVET Clément

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

Mme DESBOS Blandine

Mme DUPAYRAT Sophie

Mme JACQUET Aurélie

M. PISTRE Thierry

M. GOURMAND Johann

Mme ROSERAT Charlene

M. FROGET Bruno

M. FLUTET Catherine

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : RECONDUCTION LICENCE IV – commune – la Casa Pippo

Monsieur le Maire explique qu'en raison de la fermeture du Restaurant le Siracusa, à Saint Paul de Varax, la commune a récupéré sa licence VI.

La CASA PIPPO- représentée par ses dirigeants Madame FALSAPERLA Franca et M. GHALEM Karim, demeurant à 17 Rue de la Grangeneuve 01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY, qui viennent de reprendre le bureau de tabac sur la commune, a fait une demande de location de cette licence IV et ayant obtenu au préalable leur permis d'exploitation.

Afin de leur permettre un meilleur rendement de leur activité par un complément de vente de café et d'alcool et étant nouveau commerçant sur la commune, Monsieur le maire demande aux conseillers de s'exprimer sur la reconduction du bail de cette licence IV.

Après délibération, le conseil municipal décide à **l'unanimité** :

- de reconduire ce bail en faveur de la casa Pippo, représentée par ses dirigeants Madame FALSAPERLA Franca et M. GHALEM Karim, demeurant à 17 Rue de la Grangeneuve 01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY, **pour 1 an à partir du 15 juillet 2024.**

- la mise à disposition de cette licence est consentie moyennant paiement d'une redevance annuelle de **1 287.91€** (mille deux cent quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt-onze cents, **payable en début de chaque trimestre**, soit la somme de **321.99€** (trois cent vingt et un euros et quatre-vingt-dix-neuf cents) entre les mains du trésorier municipal et après édition d'un avis des sommes à payer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Maire, Cédric MANCINI

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :



Signé par : Cédric MANCINI
Date : 15/07/2024
Qualité : Maire

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2024**

N°2024-07-05

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19
Conseillers en exercice : 19

Présents : 18
Votants : 18

Absent excusé : M. CHAVET Clément

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy
M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien
Mme CALLY Audrey
Mme ANTON Dorothee
M. VAN DORT Didier
M. CHAUDET Pierre
M. GILLET Bernard
M. CHAVET Clément

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DESBOS Blandine
Mme DUPAYRAT Sophie
Mme JACQUET Aurélie
M. PISTRE Thierry
M. GOURMAND Johann
Mme ROSERAT Charlene
M. FROGET Bruno
M. FLUTET Catherine

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : PRIX DU REPAS DE LA CANTINE – RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

VU la délibération n°2023-05-02 du 15 mai 2023 fixant le prix du repas de la cantine à 4.15€
CONSIDERANT, que le prix du repas facturé à la commune est en hausse en raison du cout de l'augmentation des matières premières,

Il conviendrait d'augmenter le prix du repas des enfants de 0.10€ laissant le repas à **4.30€** au lieu de 4.20€ et de passer le prix du repas des adultes à **5.30€** au lieu de 5.20€ pour la rentrée 2024-2025
Informe que la commission scolaire s'est prononcée favorable à cette augmentation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL accepte d'augmenter les prix comme suit pour la rentrée scolaires 2024-2025 :

- Prix du repas enfants à **4.30€** au lieu de 4.20€
- Prix du repas des adultes à **5.30€** au lieu de 5.20€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI



Signé par : Cédric MANCINI
Date : 15/07/2024
Qualité : Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2024**

N°2024-07-10

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19

Présents : 18

Conseillers en exercice : 19

Votants : 18

Absent excusé : M. CHAVET Clément

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

M. RUEZ Quentin

Mme DESBOS Blandine

M. POTIN Fabien

Mme DUPAYRAT Sophie

Mme CALLY Audrey

Mme JACQUET Aurélie

Mme ANTON Dorothée

M. PISTRE Thierry

M. VAN DORT Didier

M. GOURMAND Johann

M. CHAUDET Pierre

Mme ROSERAT Charlene

M. GILLET Bernard

M. FROGET Bruno

M. CHAVET Clément

M. FLUTET Catherine

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2021-05-003 du 17 mai 2021, et la délibération du 7 juin 2022, nommant les membres du conseil dans les commissions communales. Informe que suite à la nomination de M. CHAUDET Pierre, il conviendrait de compléter les commissions tout en respectant la parité et la proportionnalité.

Monsieur le maire étant désigné d'office dans chaque commission.

A l'unanimité, le conseil municipal procède à la nomination de M. CHAUDET Pierre dans la commission Urbanisme et Voirie et la commission Patrimoine.

COMMISSION FINANCES : 9 personnes :

M. MINASSIAN Guy – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. RUEZ Quentin - Mme DESBOS Blandine – M POTIN Fabien – M. VAN DORT Didier – Mme ANTON Dorothée –
Désigné comme nouveau membre : M. GILLET Bernard

COMMISSION DEVELOPPEMENT – ECONOMIQUE : 5 personnes

M. VAN DORT Didier – M. CHAVET Clément –

Désignés comme nouveaux membres : M. MINASSIAN Guy – M. GILLET Bernard

COMMISSION SCOLAIRE : 8 personnes

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey – Mme JACQUET Aurélie – M. MINASSIAN Guy – M. PISTRE Thierry –

Nommés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DUPAYRAT Sophie

COMMISSION PERISCOLAIRE (cantine- garderie) : 8 personnes

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey - Mme JACQUET Aurélie - -Mme DESBOS Blandine - M. PISTRE Thierry –

Nommés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DUPAYRAT Sophie

COMMISSION COMMUNICATION + INFORMATIQUE : 7 personnes

M. RUEZ Quentin – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme ANTON Dorothée – Mme DUPAYRAT Sophie -

Désignés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DESBOS Blandine

COMMISSION SERVICES ET SOLIDARITE : 4 personnes

M. RUEZ Quentin – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne –

Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène

COMMISSION URBANISME et VOIRIE : 10 personnes

M. POTIN Fabien – Mme JACQUET Aurélie – M. VAN DORT Didier – Mme DUPUYRAT Sophie – M. CHAVET Clément – M. MINASSIAN Guy –

Désignés nouveaux membres : M. GILLET Bernard – M. RUEZ Quentin – M. CHAUDET Pierre

COMMISSION SECURITE ROUTIERE : 7 personnes

M. POTIN Fabien – Mme JACQUET Aurélie – M. VAN DORT Didier – M. RUEZ Quentin – M. MINASSIAN Guy –

Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène

COMMISSION PATRIMOINE : 7 personnes

M. POTIN Fabien – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. VAN DORT Didier – M. MINASSIAN Guy -

Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène, M. CHAUDET Pierre

COMMISSION ASSOCIATIONS, SPORT, et CULTURE : 7 personnes

Mme DESBOS Blandine – Mme CAILLY Audrey – M. GOURMAND Johann – M. CHAVET Clément – M. MINASSIAN Guy -

Désigné comme nouveau membre : M. GILLET Bernard

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 001-210103834-20240708-20240710-DE

COMMISSION JEUNESSE ET SENIORS : 7 personnes

Mme DESBOS Blandine – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey – M. GOURMAND Johann – M. CHAVET Clément –

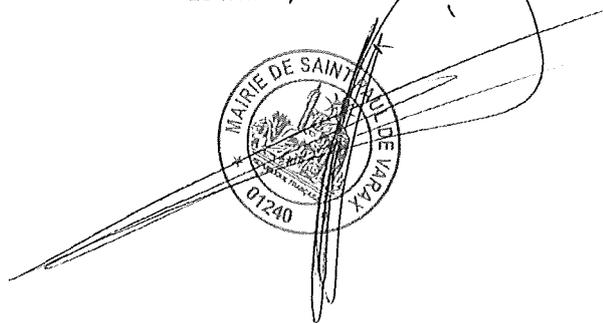
Désignés comme nouveaux membres : M. GILLET Bernard

COMMISSION SANTE : 7 personnes

Mme DESBOS Blandine – Mme ANTON Dorothee – Mme DUPAYRAT Sophie – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne -

Désignés comme nouveaux membres : Mme ROSERAT Charlene - M. FROGET Bruno

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI



Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

Signé par : Cédric MANCINI
Date : 15/07/2024
Qualité : Maire

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2024**

N°2024-07-11

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19
Conseillers en exercice : 19
Absent excusé : M. CHAVET Clément

Présents : 18
Votants : 18

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy
M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien
Mme CALLY Audrey
Mme ANTON Dorothee
M. VAN DORT Didier
M. CHAUDET Pierre
M. GILLET Bernard
M. CHAVET Clément

Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DESBOS Blandine
Mme DUPAYRAT Sophie
Mme JACQUET Aurélie
M. PISTRE Thierry
M. GOURMAND Johann
Mme ROSERAT Charlene
M. FROGET Bruno
M. FLUTET Catherine

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET et conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : travaux assainissement – Tranche de travaux 2024-2025- AMO Cabinet d'étude Réalité Environnement

Monsieur Guy MINASSIAN, 1^{er} adjoint au maire indique qu'il convient de continuer les travaux d'assainissement des raccordements au réseau communal, vers le quartier du vieux Jonc, et éventuellement le quartier Servizey, avec le cabinet Réalité Environnement, maitre d'œuvre de l'ensemble des travaux d'assainissement sur la commune.

Informe également qu'il conviendrait de prévoir une révision du schéma directeur actuel, pour inscrire le domaine du moulin et les nouveaux lotissements dans ce document. Un cahier des charges sera réalisé pour ce dossier.

Donne le montant du cout de l'AMO concernant ces études, soit la somme de **38 290.00 € HT**.

Le cabinet Réalité Environnement assurera le suivi des travaux et les demandes de subventions auprès des organismes compétents en matière d'assainissement.

Après délibération, le conseil municipal accepte à **l'unanimité** :

-de prendre le Cabinet Réalité Environnement pour les études, et le suivi administratif, demande de subventions etc... pour la somme de 38 290.00€HT

-donne tous pouvoirs au maire pour les signatures à venir dans le cadre de ces études et demande de subventions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, **Cédric MANCINI**



Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

Signé par : Cédric MANCINI
Date : 15/07/2024
Qualité : Maire